

Forêt cultivée au rôle économique et social prépondérant, la Forêt des Landes de Gascogne privée à 90% mais laissée ouverte par les sylviculteurs, est devenue au fil du temps, un exceptionnel lieu de détente pour le public.

UN SYSTÈME DE PRÉVENTION EXEMPLAIRE

Pour préserver et développer cet espace forestier unique mais fragile, classé zone à haut risque d'incendie, les associations

locales de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), gérées et animées par des sylviculteurs bénévoles, l'entretiennent et l'aménagent en

permanence : pistes, chemins, pare-feu, fossés, ponts, passages busés, passages à gué, points d'eau, forages,

empierrement des entrées de pistes, places de dépôt, hydraulique, signalisation, débroussaillages...



Ces travaux d'équipements et d'entretien - financés par les propriétaires grâce à un système de cotisation



obligatoire unique dans le monde (en moyenne 15 F/ ha/an), complété par des subventions de la Communauté Européenne, de l'Etat, du Conseil Régional d'Aquitaine, des collectivités territoriales - représentent l'action prépondérante de prévention menée par les Associations Syndicales Autorisées (ASA) de DFCI et leurs Fédérations.

C'est sur eux que repose l'efficacité opérationnelle liée à la rapidité d'intervention et d'approvisionnement en eau pour la lutte active.

Tous ensemble, ils contribuent à faire régresser de façon importante les superficies de forêts détruites par les incendies.



QUELQUES CONSEILS

Vous aimez la forêt ? Aidez-nous à la préserver

- Ne faites pas de feu en forêt.
- Ne jetez pas de cigarettes par la vitre de votre voiture.
- Ne laissez pas de bouteilles vides ou de détritres.
- Ne circulez pas sur les pistes forestières et les pare-feu.
- Ne comblez pas les fossés.
- Laissez les accès libres.
- Ne détruisez pas les jeunes arbres.
- Ne pietinez pas les semis.
- En cas d'incendie appelez le 18.

